

COMMUNE DE LUCINGES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le lundi 18 mai à 19h30

Le conseil municipal de la commune de Lucinges, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie sous la présidence de monsieur le maire, Jean-Luc SOULAT

Elue secrétaire de séance : Annick MALHERBE

Présents : JL. SOULAT, C. BURKI, S. MARTY, A. CHICHER, JY. BEUCHER, L. BAUD, A. BAZIN, M. BEAUQUIS, V. DRIVE, P. DUPONT, A. MALHERBE, F. MAUGERY, V. MOUCHET, M. SARTON, F. CIAMPORCERO, C. JACQUET

Absents : Y. DIEULESAINT pouvoir A. BAZIN, P. JANIN pouvoir A. CHICHER, P. GERBAZ pouvoir JY. BEUCHER

Date de convocation du conseil municipal : 12/05/2026

Délibération N° 2026-05-09 : Création de la commission dédiée au projet de rénovation de la mairie et désignation de ses membres

Vu le code général des collectivités territoriales et ses articles L.2121-22 et L.2121-29 ;

Considérant le projet de rénovation et de restructuration de la mairie ;

Considérant la nécessité d'assurer un suivi spécifique et régulier de ce dossier structurant pour la commune en lien avec le CAUE ;

Considérant l'intérêt de mettre en place une commission municipale dédiée afin de faciliter le travail de réflexion, de concertation et de suivi de ce projet ;

Après en avoir délibéré, **le conseil municipal,**

- **Décide** la création d'une commission municipale dédiée au suivi du projet de rénovation de la mairie;
- **Désigne** pour siéger au sein de cette commission :
Mesdames Michèle Beauquis, Annick Chicher, Annick Malherbe et Viviane Mouchet, ainsi que messieurs Arthur Bazin, Florian Ciamporcero, Pascal Dupont et Stéphane Marty ;
- **Précise** que Monsieur le Maire est président de droit de cette commission.

Ainsi fait et délibéré en séance

La Secrétaire de séance,
Annick MALHERBE




Le Maire,
Jean-Luc SOULAT


